

# Traité d'Amsterdam: ce qui a changé en Europe



Cette brochure est éditée dans toutes les langues de l'Union européenne : allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais, et suédois.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne peuvent être consultées sur Internet, via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Commission européenne  
Direction générale «Information, communication, culture, audiovisuel»  
Unité «Publications», rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles

Manuscrit terminé en juin 1999

Couverture: © Nutan

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1999

ISBN 92-828-7401-X

© Communautés européennes, 1999  
Reproduction autorisée

*Printed in Belgium*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

REPRÉSENTATIONS  
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

**Représentation en France**

288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
URL: <http://europa.eu.int/france>  
Pour obtenir des publications:  
«Sources d'Europe»  
Centre d'information sur l'Europe  
Le Socle de la Grande-Arche  
F-92044 Paris-la Défense Cedex  
Tél. (33) 1 41 25 12 12

**Représentation à Marseille**

CMCI – 2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille Cedex 01  
Tél. (33) 4 91 91 46 00

**Représentation en Belgique**

Rue Archimède 73  
B-1000 Bruxelles  
Tél. (32-2) 295 38 44  
<http://europa.eu.int/comm/represent/be/>

**Représentation au Luxembourg**

Bâtiment Jean Monnet  
Rue Alcide De Gasperi  
L-2920 Luxembourg  
Tél. (352) 43 01-34925

BUREAUX  
DU PARLEMENT EUROPÉEN

**Bureau pour la France**

288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
Tél. (33) 1 40 63 40 00  
Fax (33) 1 45 51 52 53  
Minitel: 3615-3616 CEE  
E-mail:  
EPParis@europarl.eu.int

**Antenne de Strasbourg**

BP 1024 F  
F-67070 Strasbourg Cedex  
Tél. (33) 3 88 17 40 01  
Fax (33) 3 88 17 51 84  
E-mail:  
EP Strasbourg@europarl.eu.int

**Antenne de Marseille**

2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille  
Tél. (33) 4 91 91 46 00  
Fax (33) 4 91 90 95 03

**Bureau pour la Belgique**

Rue Wiertz  
B-1047 Bruxelles  
Tél. (32-2) 284 20 05  
Fax (32-2) 230 75 55  
E-mail:  
EPBruxelles@europarl.eu.int

**Bureau pour le Luxembourg**

Bâtiment Robert Schuman  
Place de l'Europe  
L-2929 Luxembourg  
Tél. (352) 43 00-22597  
Fax (352) 43 00-22457  
E-mail:  
EPLuxembourg@europarl.eu.int

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de la Commission européenne existent dans d'autres pays du monde.



Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1999, le traité d'Amsterdam apporte aux traités européens qui l'ont précédé une série de modifications tendant à renforcer les droits des citoyens, à mieux répondre à leurs aspirations, à développer la politique étrangère et de sécurité commune et à améliorer le fonctionnement des institutions européennes. Construction à certains égards inachevée, le traité contribue par cela même à ouvrir le débat sur l'avenir de l'Union européenne.

